



Orléans le 12 octobre 2021

## **La gestion d'effectifs exsangue ne peut se résoudre par des réorganisations perpétuelles !**

### **Volet Sanitaire : Aucun nouveau cas signalé**

Pas d'évolution des règles sanitaires, un rappel (du Ministère relayé par la Direction) sur l'intérêt collectif de la vaccination.

### **Volet Télétravail :**

Plus de 50 % des agents en télétravail le pratiquent pour une quotité de moins de 2 jours. Pour rappel, des demi-journées de travail sont accordées.

Les quotités de plus de 3 jours sont destinées à des situations particulières ou sur prescription médicale.

Le Directeur souligne que cette nouvelle forme de travail constitue un élément d'attractivité pour les jeunes générations.

A ce titre, il est inquiétant de constater pour cette année, 5000 départs en retraite et seulement 3200 recrutements.....quand la DGFIP continue de se déliter sans état d'âme pour nos responsables !

### **Situation des services :**

#### **➤ Trésorerie hospitalière départementale (THD) :**

secteur Dépenses : Selon M. Dalles, les améliorations sont en marche, avec seulement moins de 100 mandats en attente. Selon sa formule, « la situation est maîtrisée » ; les agents se sentiront-ils rassurés par un tel satisfecit ?

secteur Comptabilité-Recettes : En prévision de prochains départs en retraite, l'étiage du Tagerfip va tendre sérieusement ce secteur. Un contractuel a été recruté pour le début novembre. Des échanges avec le CHRO sont toujours en cours pour alléger et simplifier les tâches des agents.

secteur Hébergés : L'audit n'est pas encore restitué officiellement. Néanmoins, des éclairages nous ont déjà été communiqués.

Il est quasiment acquis, malgré notre crainte lourdement exprimée, que le transfert de gestion des hôpitaux de Gien et de Pithiviers sera effectif au 1<sup>er</sup> janvier 2022, et non différé à l'automne 2022 comme nous l'avions clairement réclamé. Ce n'est pas un gage d'encouragement au personnel qui souffre déjà du précédent transfert !!!

De plus, le Directeur s'est fendu d'une confiance peu rassurante sur un transfert compliqué de l'hôpital de Pithiviers. A croire que la Direction veut un chavirage en pleine crue de ce secteur de la THD !

Les réorganisations courent à leur limite lorsque les effectifs ne suivent pas. La pénurie évidente d'EDR et les arrivées au compte goutte d'agents titulaires par les mutations externes ne seront pas compensées suffisamment par des contractuels. Cette dernière source de recrutement ne résout pas la quadrature du cercle infernal de pénurie d'agents quoiqu'en dise M. Dalles.

Ce secteur pâtit d'un abandon depuis de nombreuses années, car il était considéré comme une variable d'ajustement.

La formation à distance par un agent expérimenté, proche de la retraite reste une piste indispensable pour éviter un désastre en termes de relève par de jeunes agents.

➤ SIP Sud :

Le transfert de dossiers relevant de 30 communes, actuellement gérées à Coligny va lourdement peser sur la charge des agents. Des agents C vont devoir s'investir dans l'accueil plus complexe sur RDV, habituellement dévolu aux agents de catégorie B.

A la fois le Tagerfip mériterait d'être revu à la hausse et le fléchage d'arrivées externes vers ce SIP s'avère indispensable pour assurer un fonctionnement supportable.

➤ SPFE : Malgré les 8 mois de retard, le SPFE du Loiret n'est pas classé dans le pire des retardataires au niveau national.

On ne peut que déplorer néanmoins le report de formation des jeunes agents à cause de ce retard. Est-ce vraiment un calcul si pertinent à terme ??

**Rénovation énergétique et travaux futurs cité Coligny :**

La Préfète serait très volontaire pour développer le co-working dans le cadre de ce projet de rénovation énergétique.

Suite à notre question sur la manière dont la Drfip envisageait ce mode de configuration, M. Dalles a insisté pour exprimer une nuance dans son application à la Drfip. Notamment la préservation des bureaux dédiés à chaque agent est garanti. Peut s'envisager en parallèle, l'usage d'espace de co-working pour des tâches spécifiques. De plus la confidentialité fiscale et les applicatifs sont peu compatibles avec les autres administrations pour envisager des salles mutuelles de co-working inter-administrations.

L'entreprise qui pilote le projet, le « Génie des lieux » (un nom assez provocateur...) a récemment changé les perspectives pour l'occupation du bâtiment P par la Drfip.

Le Drfip45 souhaitait une continuité de métiers en prolongeant l'occupation du P1 par une partie du P2.

Le roman feuilleton de ce projet semble bousculer les souhaits exprimés par le Drfip45. Il reste à espérer que les agents ne pâtiront pas de ces allers-retours de revue des plans !

Les dérives de délai successives sur le démarrage des travaux, désormais prévu courant février 2022 nous interroge sur les anticipations et la parfaite maîtrise de ce projet titanesque. La mobilisation des agents et de leurs représentants du personnel restera constante compte tenu de l'opacité et des communications erratiques sur ce projet qui est censé s'achever fin 2023 !

Une réunion aura lieu le 13 octobre entre le Secrétaire général de la Préfecture et les Directeurs des administrations afin de leur présenter le dernier « casting » des futurs travaux.

On peut déjà présupposer des découvertes en termes de périmètre pour la Drfip45. Nous avons rdv avec ce même Secrétaire le vendredi 15 octobre. Nous lui poserons sans retenue toutes les questions en escomptant des réponses claires.